

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Ammonitrate 24,5 - 28% N

Version 5.0

Date de révision: 22.12.2023

Date précédente: 13.09.2023

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : MYNITRAS® 27 N +10SO3

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Engrais

Restrictions d'emploi recommandées : Utilisations par les consommateurs

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur : LAT Nitrogen Austria GmbH  
St. Peter-Strasse 25, 4021 Linz, Autriche  
Téléphone: +43 732 6915-0

Adresse électronique : [sds@lat-nitrogen.com](mailto:sds@lat-nitrogen.com)

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

ORFILA: 01 45 42 59 59 (24h)  
+44 (0) 1235 239 670 (NCEC Carechem 24)

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pas une substance ni un mélange dangereux.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pas une substance ni un mélange dangereux.

Informations Additionnelles : EUH210 Fiche de données de sécurité  
sur les Dangers disponible sur demande.

#### 2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

MYNITRAS est une marque déposée.

LAT Nitrogen Austria GmbH | St. Peter-Strasse 25 | 4021 Linz | Austria  
Telephone +43 732 6915 0  
FN 257746p | Regional Court of Linz | Website [www.lat-nitrogen.com](http://www.lat-nitrogen.com)

SDS-FR - FR

Page 1 de 19

**LAT** Nitrogen

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Ammonitrate 24,5 - 28% N

Version 5.0

Date de révision: 22.12.2023

Date précédente: 13.09.2023

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2 Mélanges

##### Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
nitrate d'ammonium	6484-52-2 229-347-8 01-2119490981-27	Ox. Sol. 3; H272 Eye Irrit. 2; H319	>= 70 - < 80

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

Remarques : Les mélanges ne sont pas classés Irritant pour les yeux (études OCDE 405 et OCDE 437 menées sur des mélanges similaires).

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.  
Coucher la personne concernée et la maintenir au chaud.  
Donner de l'oxygène ou pratiquer la respiration artificielle si nécessaire.  
Demander conseil à un médecin.

En cas de contact avec la peau : Laver abondamment à l'eau.  
Si une irritation se développe et persiste, consulter un

LAT Nitrogen Austria GmbH | St. Peter-Strasse 25 | 4021 Linz | Austria  
Telephone +43 732 6915 0  
FN 257746p | Regional Court of Linz | Website [www.lat-nitrogen.com](http://www.lat-nitrogen.com)

SDS-FR - FR

Page 2 de 19

**LAT** Nitrogen

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Ammonitrate 24,5 - 28% N

Version 5.0

Date de révision: 22.12.2023

Date précédente: 13.09.2023

- médecin.  
Enlever les vêtements et les chaussures contaminés.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, également sous les paupières. Pendant au moins 15 minutes.  
Retirer les lentilles de contact si on peut le faire facilement.  
Si une irritation se développe et persiste, consulter un médecin.
- En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.  
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.  
Consulter un médecin en cas de malaise.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : L'ingestion peut provoquer les symptômes suivants:  
Troubles digestifs  
L'absorption du produit dans le corps peut conduire à la formation de météoglobine dont la concentration élevée entraîne une cyanose.
- Les effets d'un contact répété ou prolongé avec la peau peuvent inclure:  
Sensation de gêne
- Inhalation:  
Risque d'œdème pulmonaire retardé.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Garder sous surveillance médicale pendant 48 heures au moins.
- Traiter de façon symptomatique.  
Il n'y a pas d'antidote spécifique disponible.

---

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Jet d'eau à grand débit
- Moyens d'extinction inappropriés : Mousse  
Sable  
Poudre sèche  
Halons  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

---

LAT Nitrogen Austria GmbH | St. Peter-Strasse 25 | 4021 Linz | Austria  
Telephone +43 732 6915 0  
FN 257746p | Regional Court of Linz | Website [www.lat-nitrogen.com](http://www.lat-nitrogen.com)

SDS-FR - FR

Page 3 de 19

**LAT** Nitrogen

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Ammonitrate 24,5 - 28% N

Version 5.0

Date de révision: 22.12.2023

Date précédente: 13.09.2023

Ne pas étouffer avec de la vapeur ou du sable.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu.

Des vapeurs toxiques peuvent se dégager.

Oxydes d'azote (NOx)

Ammoniac

Risque d'explosion si le produit est chauffé en ambiance confinée (par exemple tubes et tuyauteries) en particulier si il est contaminé par des matières incompatibles.

Voir chapitre 10.

### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Combinaison complète de protection contre les produits chimiques

Information supplémentaire : Empêcher les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain.  
Contacter les autorités locales compétentes.

S'assurer que les portes et les fenêtres sont ouvertes.

Éviter l'inhalation des fumées de décomposition.

---

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle.

Éviter la formation de poussière.

Balayer pour éviter les risques de glissade.

Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Balayer ou aspirer dans des récipients adéquats à fin d'élimination.

Ne pas mélanger avec de la sciure, des matières combustibles ou organiques.

Laisser le récipient ouvert.

Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau.

#### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

Considérations relatives à l'élimination, voir section 13.

---

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter la formation de poussière.  
Assurer une ventilation adéquate.  
Tenir écarté des matériaux incompatibles.  
N'utiliser que du matériel propre.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Tenir à l'écart des matières combustibles.

Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

#### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Stocker en tenant compte des législations nationales spécifiques.  
Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Restreindre la taille des tas (conformément à la réglementation locale) et laisser au moins un mètre de distance autour des tas de produits ensachés.  
Mettre en place un nettoyage systématique des locaux pour que les poussières ne s'accumulent pas sur les surfaces.

Matériaux appropriés pour les conteneurs: Plastiques Acier inoxydable Aluminium

Matériaux inappropriés pour les conteneurs: Cuivre Zinc

Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Protéger du rayonnement solaire. Protéger de l'humidité.  
Éviter de stocker en plein air.

Précautions pour le stockage en commun : Ne pas stocker à proximité de matières combustibles.  
Tenir écarté des matériaux incompatibles.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Ammonitrate 24,5 - 28% N

Version 5.0

Date de révision: 22.12.2023

Date précédente: 13.09.2023

Voir chapitre 10.

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Dans les exploitations agricoles, s'assurer que les engrais ne sont pas stockés à proximité de foin, paille, céréales, carburant diesel, etc.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Consulter les directives techniques pour l'utilisation de cette substance/ce mélange.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Les concentrations moyennes en poussières sans effet spécifique sur une période de 8h dans les locaux à pollution spécifique ne doivent pas dépasser pour les:

Poussières totales: 4 mg/m<sup>3</sup>

Poussières alvéolaires: 0.9 mg/m<sup>3</sup>

### Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
nitrate d'ammonium	Eau douce	16 mg/l
	Eau de mer	15,9 mg/l
	Sédiment d'eau douce	77,7 mg/kg
	Sédiment marin	77,2 mg/kg
	Installation de traitement des eaux résiduaires	16,9 mg/l

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Mesures d'ordre technique

Éviter la formation de poussière.

Veiller à une ventilation adéquate.

Avant tous travaux par point chaud et matériaux chauds sur des contenants et appareils ayant contenu du produit, les traces de produits doivent être éliminées par un lavage efficace à l'eau.

#### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Lunettes de sécurité (EN 166)

Protection des mains

Matériel : Caoutchouc nitrile

Délai de rupture : >= 480 min

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Ammonitrate 24,5 - 28% N

Version 5.0

Date de révision: 22.12.2023

Date précédente: 13.09.2023

Épaisseur du gant Directive	: >= 0,11 mm : L'équipement doit être conforme à l'EN 374
Remarques	: En cas de contact prolongé ou répété, utiliser des gants de protection. Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le délai de rupture de la matière qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact.
Protection respiratoire	: Une protection par masques respiratoires appropriés est nécessaire dans les endroits où les concentrations sont supérieures aux limites recommandées ou dans ceux où les concentrations sont inconnues.
Mesures de protection	: Les équipements de protection individuelle (EPI) appropriés doivent être portés conformément à la Réglementation (EU) 2016/425.

### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux	: Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
-------------------	--

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique	: granulés
Couleur	: gris, brun clair
Odeur	: inodore
Point de fusion	: > 150 °C
Point d'ébullition	: Se décompose au-dessous du point d'ébullition.
Inflammabilité	: Ce produit n'est pas inflammable.
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	: Non applicable (solide)

LAT Nitrogen Austria GmbH | St. Peter-Strasse 25 | 4021 Linz | Austria  
Telephone +43 732 6915 0  
FN 257746p | Regional Court of Linz | Website [www.lat-nitrogen.com](http://www.lat-nitrogen.com)

SDS-FR - FR

Page 7 de 19

**LAT** Nitrogen

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Ammonitrate 24,5 - 28% N

Version 5.0

Date de révision: 22.12.2023

Date précédente: 13.09.2023

Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	Non applicable (solide)
Point d'éclair	:	Non applicable, (inorganique)
Température d'auto-inflammabilité	:	Non applicable (solide)
Température de décomposition	:	> 150 °C
pH	:	5 - 7 Concentration: 10 %
Viscosité Viscosité, cinématique	:	Non applicable (solide)
Solubilité(s) Hydrosolubilité	:	partiellement soluble (20 °C)
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Non applicable (inorganique)
Pression de vapeur	:	Non applicable (inorganique)
Densité	:	1 040 kg/m <sup>3</sup>
Densité de vapeur relative	:	Non applicable (solide)
Taille des particules	:	2 - 5 mm > 95 %

Caractéristiques de la particule

### 9.2 Autres informations

Explosifs	:	Non explosif Risque d'explosion si le produit est chauffé en ambiance confinée (par exemple tubes et tuyauteries) en particulier si il est contaminé par des matières incompatibles.
Propriétés comburantes	:	La substance ou le mélange n'est pas classé comme comburant.

LAT Nitrogen Austria GmbH | St. Peter-Strasse 25 | 4021 Linz | Austria  
Telephone +43 732 6915 0  
FN 257746p | Regional Court of Linz | Website [www.lat-nitrogen.com](http://www.lat-nitrogen.com)

SDS-FR - FR

Page 8 de 19

**LAT** Nitrogen



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Ammonitrate 24,5 - 28% N

Version 5.0

Date de révision: 22.12.2023

Date précédente: 13.09.2023

---

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

#### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

#### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Au contact de bases fortes, de l'ammoniac est libéré.  
Libère des gaz nitreux au contact des acides forts.  
Se décompose par chauffage.

#### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Température > 150 °C  
Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée.  
Tenir écarté des matériaux incompatibles.  
Exposition prolongée à l'air ou l'humidité.

#### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Matières organiques  
Des matières combustibles  
Agents réducteurs  
Acides forts et bases fortes  
Poudres métalliques  
Cuivre  
Alliage de cuivre  
Chlorates  
Chromates  
Nitrites  
soufre  
permanganates

#### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Oxydes d'azote (NOx)  
Ammoniac

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### Composants:

##### nitrate d'ammonium:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): 2 950 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 5 000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### Composants:

##### nitrate d'ammonium:

Espèce : Lapin  
Méthode : OCDE ligne directrice 404  
Résultat : Pas d'irritation de la peau

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### Produit:

Remarques : Les informations fournies sont basées sur des tests réalisés sur des mélanges ayant des compositions similaires.

#### Composants:

##### nitrate d'ammonium:

Espèce : Lapin  
Evaluation : Provoque une sévère irritation des yeux.  
Méthode : OCDE ligne directrice 405  
Résultat : Irritant pour les yeux.

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

#### Sensibilisation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Ammonitrate 24,5 - 28% N

Version 5.0

Date de révision: 22.12.2023

Date précédente: 13.09.2023

### Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### Composants:

##### **nitrate d'ammonium:**

Espèce : Souris  
Méthode : OCDE Ligne directrice 429  
Résultat : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.  
Substance d'essai : Nitrate d'ammonium et de calcium  
Remarques : Références croisées

### Mutagenicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### Composants:

##### **nitrate d'ammonium:**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: essai de mutation inverse  
Méthode: OCDE ligne directrice 471  
Résultat: négatif  
Substance d'essai: Nitrate d'ammonium et de calcium  
Remarques: Références croisées

: Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro  
Méthode: OCDE Ligne directrice 473  
Résultat: négatif  
Substance d'essai: Nitrate d'ammonium et de calcium  
Remarques: Références croisées

: Type de Test: Étude in vitro de mutations géniques sur cellules de mammifères  
Méthode: OCDE Ligne directrice 476  
Résultat: négatif  
Substance d'essai: Nitrate de potassium  
Remarques: Références croisées

### Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### Composants:

##### **nitrate d'ammonium:**

Espèce : Rat, mâle et femelle  
Voie d'application : Oral(e)  
Durée d'exposition : 104 semaines  
Dose : 1 820 mg/kg p.c./jour  
Résultat : Pas d'augmentation des tumeurs observée  
Substance d'essai : Nitrate de sodium  
Remarques : Références croisées

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Ammonitrate 24,5 - 28% N

Version 5.0

Date de révision: 22.12.2023

Date précédente: 13.09.2023

### Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### Composants:

##### **nitrate d'ammonium:**

Effets sur la fertilité	: Espèce: Rat, mâle et femelle Voie d'application: Oral(e) Toxicité générale chez les parents: Dose sans effet toxique observé: $\geq 920$ mg/kg p.c./jour Méthode: OCDE Ligne directrice 422 Résultat: Aucune réaction secondaire. Remarques: Références croisées
Incidences sur le développement du fœtus	: Espèce: Rat Voie d'application: Oral(e) Durée d'un traitement unique: 28 jr Toxicité maternelle générale: NOAEL: 920 mg/kg p.c./jour Symptômes: Aucune anomalie fœtale. Méthode: OCDE ligne directrice 422 Résultat: Aucune réaction secondaire. Remarques: Références croisées

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### Composants:

##### **nitrate d'ammonium:**

Evaluation	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
------------	--

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé sur la base des informations disponibles.

### Toxicité à dose répétée

#### Composants:

##### **nitrate d'ammonium:**

Espèce	: Rat, mâle et femelle
NOAEL	: $\geq 1 500$ mg/kg
Voie d'application	: Oral(e)

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Ammonitrate 24,5 - 28% N

Version 5.0

Date de révision: 22.12.2023

Date précédente: 13.09.2023

Durée d'exposition : 28 jr  
Méthode : OCDE Ligne directrice 422  
Substance d'essai : Nitrate de potassium  
Remarques : Références croisées

Espèce : Rat, mâle  
Voie d'application : Inhalation  
Durée d'exposition : 28 jr  
Méthode : OCDE Ligne directrice 412  
Substance d'essai : Nitrate d'ammonium

### Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

## 11.2 Informations sur les autres dangers

### Propriétés perturbant le système endocrinien

#### Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

#### Composants:

##### **nitrate d'ammonium:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Cyprinus carpio (Carpe)): 346 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Type de Test: Court terme  
Remarques: Eau douce

CL50 (Hexagrammos otakii): 10 359 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Court terme  
Substance d'essai: Nitrate de sodium  
Remarques: Eau de mer  
Références croisées

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés : CE50 (Ceriodaphnia (puce d'eau)): 340 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h

LAT Nitrogen Austria GmbH | St. Peter-Strasse 25 | 4021 Linz | Austria  
Telephone +43 732 6915 0  
FN 257746p | Regional Court of Linz | Website [www.lat-nitrogen.com](http://www.lat-nitrogen.com)

SDS-FR - FR

Page 13 de 19

**LAT** Nitrogen

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Ammonitrate 24,5 - 28% N

Version 5.0

Date de révision: 22.12.2023

Date précédente: 13.09.2023

aquatiques

Type de Test: Court terme  
Substance d'essai: nitrate de calcium  
Remarques: Eau douce  
Références croisées

CL50 (Portunus pelagicus (Étrille bleue)): 496 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Court terme  
Substance d'essai: Nitrate de potassium  
Remarques: Eau de mer  
Références croisées

Toxicité pour les  
algues/plantes aquatiques

: CE50 (Algues): > 1 048 mg/l  
Durée d'exposition: 10 jr  
Type de Test: Inhibition de la croissance  
Substance d'essai: Nitrate de potassium  
Remarques: Eau de mer  
Références croisées

Toxicité pour les  
microorganismes

: CE50 : > 1 000 mg/l  
Durée d'exposition: 180 min  
Type de Test: Inhibition de la respiration de boues activées  
Substance d'essai: Nitrate de sodium  
Méthode: OCDE Ligne directrice 209  
Remarques: Eau douce  
Références croisées

Toxicité pour les poissons  
(Toxicité chronique)

: NOEC: 88,4 mg/l  
Durée d'exposition: 7 jr  
Espèce: Gobio cypris rarus (goujon rare)  
Substance d'essai: Nitrate de potassium  
Remarques: Eau douce  
Références croisées

NOEC: 279,2 mg/l  
Durée d'exposition: 42 jr  
Espèce: Psetta maxima  
Substance d'essai: Nitrate de sodium  
Remarques: Eau de mer  
Références croisées

Toxicité pour la daphnie et  
les autres invertébrés  
aquatiques (Toxicité  
chronique)

: NOEC: 1 585,4 mg/l  
Durée d'exposition: 7 jr  
Point final: Taux de fécondité  
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )  
Substance d'essai: Nitrate de sodium  
Remarques: Eau douce  
Références croisées

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Ammonitrate 24,5 - 28% N

Version 5.0

Date de révision: 22.12.2023

Date précédente: 13.09.2023



NOEC: 22,8 mg/l  
Durée d'exposition: 40 jr  
Espèce: Farfantepenaeus brasiliensis  
Substance d'essai: Nitrate de sodium  
Remarques: Eau de mer  
Références croisées

### 12.2 Persistance et dégradabilité

#### Composants:

##### **nitrate d'ammonium:**

Biodégradabilité : Remarques: Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne sont pas valables pour les substances inorganiques.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

#### Composants:

##### **nitrate d'ammonium:**

Bioaccumulation : Remarques: Une bioaccumulation est peu probable.

### 12.4 Mobilité dans le sol

#### Composants:

##### **nitrate d'ammonium:**

Mobilité : Milieu: Eau  
Remarques: complètement soluble

: Milieu: Sol  
Remarques: (NO<sub>3</sub>-), On ne s'attend pas à une absorption par le sol.

: Milieu: Sol  
Remarques: (NH<sub>4</sub>+), Après libération, est absorbé par le sol.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

#### Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

#### Produit:

LAT Nitrogen Austria GmbH | St. Peter-Strasse 25 | 4021 Linz | Austria  
Telephone +43 732 6915 0  
FN 257746p | Regional Court of Linz | Website [www.lat-nitrogen.com](http://www.lat-nitrogen.com)

SDS-FR - FR

Page 15 de 19

**LAT** Nitrogen

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Ammonitrate 24,5 - 28% N

Version 5.0

Date de révision: 22.12.2023

Date précédente: 13.09.2023

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

### 12.7 Autres effets néfastes

#### **Produit:**

Information écologique supplémentaire : Éviter que le produit atteigne l'eau souterraine, les organismes aquatiques ou le système d'égouts. Un important déversement accidentel peut causer des impacts environnementaux tels que l'eutrophisation d'eaux de surface closes.

---

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Peut être évacué en décharge ou incinéré, si les réglementations locales le permettent. Éviter que le produit atteigne l'eau souterraine, les organismes aquatiques ou le système d'égouts. Ne pas éliminer avec les déchets ménagers.

Code Européen de déchets:  
06 10 99: déchets non spécifiés ailleurs

Emballages contaminés : Vider les restes. Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

---

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

---

LAT Nitrogen Austria GmbH | St. Peter-Strasse 25 | 4021 Linz | Austria  
Telephone +43 732 6915 0  
FN 257746p | Regional Court of Linz | Website [www.lat-nitrogen.com](http://www.lat-nitrogen.com)

SDS-FR - FR

Page 16 de 19





# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Ammonitrate 24,5 - 28% N

Version 5.0

Date de révision: 22.12.2023

Date précédente: 13.09.2023

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Remarques : Renseignement spécial n'est pas nécessaire.  
Marchandise non dangereuse selon l'ADR/RID, l'ADN, le code IMDG, l'ICAO/IATA-DGR  
Le nitrate d'ammonium avec moins de 0.4% de carbone organique n'est pas classé comme explosif selon les tests ONU de séries 1 et 2.

### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Remarques : Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux (Annexe XVII) : Non applicable

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). : Non applicable

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

Catégorie		Quantité 1	Quantité 2
2	Nitrate d'ammonium: formule d'engrais	1 250 t	5 000 t

### Autres réglementations:

LAT Nitrogen Austria GmbH | St. Peter-Strasse 25 | 4021 Linz | Austria  
Telephone +43 732 6915 0  
FN 257746p | Regional Court of Linz | Website [www.lat-nitrogen.com](http://www.lat-nitrogen.com)

SDS-FR - FR

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Ammonitrate 24,5 - 28% N

Version 5.0

Date de révision: 22.12.2023

Date précédente: 13.09.2023

Stockage : concerné par la rubrique 4702-II (ex 1331-II) de la Nomenclature des Installations Classées. (Décret 2014-285 du 3 mars 2014).

Règlement (UE) no 2019/1148 relatif à la commercialisation et à l'utilisation de précurseurs d'explosifs - ANNEXE I. PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS

L'acquisition, l'introduction, la détention ou l'utilisation du précurseur d'explosif par le grand public fait l'objet de restrictions.

Il convient de signaler toute transaction suspecte, ainsi que les disparitions et les vols importants, au point de contact national compétent. Veuillez consulter le lien suivant: [https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/homeaffairs/files/what-we-do/policies/crisis-and-terrorism/explosives/explosives-precursors/docs/list\\_of\\_competent\\_authorities\\_and\\_national\\_contact\\_points\\_en.pdf](https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/homeaffairs/files/what-we-do/policies/crisis-and-terrorism/explosives/explosives-precursors/docs/list_of_competent_authorities_and_national_contact_points_en.pdf)

Décret n°2001-1220 du 20 décembre 2001 relatif aux eaux destinées à la consommation humaine, à l'exclusion des eaux minérales naturelles, qui fixe des valeurs limites : 50 mg/l en NO<sub>3</sub><sup>-</sup> et 0.1 mg/l en NH<sub>4</sub><sup>+</sup>.

Règlement (UE) 2019/1009 relatif aux fertilisants UE  
PFC 1 (C) (I) (a) (i)

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

non

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Texte complet pour phrase H

H272 : Peut aggraver un incendie; comburant.  
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.

### Texte complet pour autres abréviations

Eye Irrit. : Irritation oculaire  
Ox. Sol. : Matières solides comburantes

### Information supplémentaire

Autres informations : Publiée suivant le règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, et à ses amendements.  
Les modifications par rapport à la dernière version sont mises en évidence en marge. Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

Editeur : LAT Nitrogen, Group Product Stewardship / Nelly Lemarié

Sources des principales données utilisées pour : Chemical Safety Report, Ammonium Nitrate. FARM REACH Consortium, 2023

l'établissement de la fiche de  
données de sécurité

Fertilizers Europe Guidance documents

#### **Clause de non-responsabilité**

L'information contenue dans le présent document est, à notre meilleure connaissance, correcte et fiable à la date de sa publication. Cependant, nous ne garantissons ni n'assumons aucune responsabilité de quelque nature quant à l'exactitude et au caractère complet de cette information.

**Par la présente, nous ne nous engageons ni ne donnons aucune garantie de qualité marchande de nos produits ni de caractère adapté à un usage spécifique.**

**Il relève de la responsabilité du client d'inspecter et de tester nos produits afin de s'assurer lui-même du caractère adapté des produits à l'usage spécifique du client. Le client est responsable de l'usage, du traitement et de la manipulation appropriés, sûrs et légaux des produits.**

L'information contenue dans le présent document se rapporte exclusivement à nos produits lorsque ces derniers ne sont pas utilisés conjointement avec d'autres produits tiers. Aucune responsabilité ne peut être acceptée, plus particulièrement au regard de l'usage de nos produits conjointement avec d'autres matériaux ou substances.